Avis 03-A-19 du 17 novembre 2003

relatif à une demande de la Fédération française des courtiers d'assurances et de réassurances portant sur les conditions de négociation des contrats de coassurance des risques industriels

Posted on: 16 décembre 2003 | Secteur :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la

saisine

Fédération française des courtiers

d'assurances et de réassurances (FCA)

Dispositif(s)

se référer à l'avis

Entreprise(s)

concernée(s)

Fédération française des sociétés

d'assurances (FFSA), Generali France

Assurance (GFA)

Lire

le texte intégral de l'avis 91.24 Ko